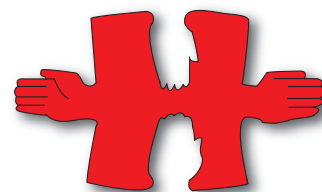




Éco- mobile attitude !



La municipalité encourage le covoiturage et l'utilisation des transports en commun (plus économiques et moins néfastes pour l'environnement). Pour cela, la création de parc-relais autorisant plusieurs modes de déplacements doux pour se rendre notamment sur son lieu de travail et faciliter la circulation et le stationnement permet d'éviter les problèmes rencontrés au quotidien par de nombreux azuréens.

Même si nous ne subissons pas encore les lenteurs du trafic surchargé des grandes communes du littoral, et que nous n'avons pas non plus, aujourd'hui, de réelles difficultés pour stationner, un programme d'actions garantissant la sécurité et le confort des usagers roquefortois a d'ores et déjà été mis en place.

Les objectifs sont les suivants :

- Accroître l'offre en stationnement,
- Proposer le meilleur choix de déplacements multi-modaux (vélo, covoiturage, transport en commun...)
- Respecter l'environnement.

De longs mois de travail, mené en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis et les spécialistes d'Envibus (réseau de transport intercommunal) ont permis de créer un maillage cohérent qui soit en phase avec la topographie communale mais aussi avec les habitudes et les besoins de déplacements des Roquefortois.

Dans les deux directions

Deux directions principales ont été privilégiées : Sophia-Antipolis pour répondre aux besoins domicile-travail et domicile-université. Et Nice pour répondre aux besoins domicile-travail et domicile-aéroport international.

Ces deux directions sont donc facilitées grâce à deux lignes de bus.

► La première, la ligne 500 (Lignes d'Azur du Conseil départemental) traverse le département depuis Nice jusqu'à Grasse et retour. Elle comprend 12 arrêts sur le territoire roquefortois.

► La seconde, la ligne 26 (réseau Envibus de la CASA) relie la commune de Villeneuve-Loubet à Sophia-Antipolis et compte neuf arrêts sur le territoire roquefortois.



PASS'ECOMOBILE

Le macaron Pass'EcoMobile - que l'on doit se procurer en mairie ou sur le site communal - pour avoir accès aux stationnements des parc-relais.
www.ville-roquefort-les-pins.fr

Sur les axes majeurs !

Deux secteurs de délestage ont déjà été identifiés pour recevoir les parc-relais se trouvant à la croisée d'axes de grand trafic sur le territoire communal :

1 Le parc-relais du secteur Notre-Dame permet un dégagement sur, à l'ouest, le Rouret et Grasse et, à l'est, la Colle-sur-Loup et Cagnes-sur-Mer.

Il permet une correspondance avec la ligne 500 du Conseil départemental.

2 Le parc-relais du Parc des Sports permet, quant à lui, un dégagement sur la partie sud-ouest avec, notamment, l'accès à Valbonne et,

surtout, à la technopole de Sophia Antipolis.

Il permet une correspondance avec la ligne 26 du réseau Envibus.

Retenons que les aménagements futurs des parcs de stationnement prévus en centre-village sur la RD2085 (l'axe le plus fréquenté de la commune) comporteront également des parc-relais. Ceux-ci proposeront des correspondances avec la ligne 26 du réseau Envibus qui vient d'être renforcée.



A l'étude

Actuellement à l'étude, d'autres aménagements pourraient compléter les dispositifs mis en place sur les parc-relais de la commune. Ainsi, pourraient à

l'avenir être réalisées (illustrations non contractuelles ci-contre) :

- des aires de rechargement pour les batteries de véhicules électriques **A B**
- des aires de stationnement pour les deux-roues. **C D**

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS D'AVENIR

Chacun des parc-relais reçoit progressivement des aménagements en lien avec le maillage de pistes cyclables dont se dote la commune au fil du temps :

■ D'une part, les espaces partagés que la commune conçoit elle-même

■ D'autre part, les réalisations du Plan Vélo 06 du Conseil départemental.

En outre, les dessertes en bus sont adaptées à chaque secteur de délestage et permettent des accès est-ouest.

A l'est sur Villeneuve-Loubet et, à l'ouest sur Grasse et, bien sûr, Valbonne Sophia-Antipolis où la gare Envibus prévoit de nombreuses correspondances sur de multiples destinations.

Chaque parc-relais réserve des places de stationnement à l'usage exclusif du covoiturage et du relais bus.



1
Parc-relais du quartier Notre-Dame
6 places

Notre-Dame

Outre les places de stationnement habituelles, cet espace accueillera **6 parkings réservés au covoiturage et au relais bus.**



1
Parc-relais du Parc des Sports
12 places

Parc des Sports

Outre les places de stationnement habituelles, cet espace accueillera **12 parkings réservés au covoiturage et au relais bus.**